

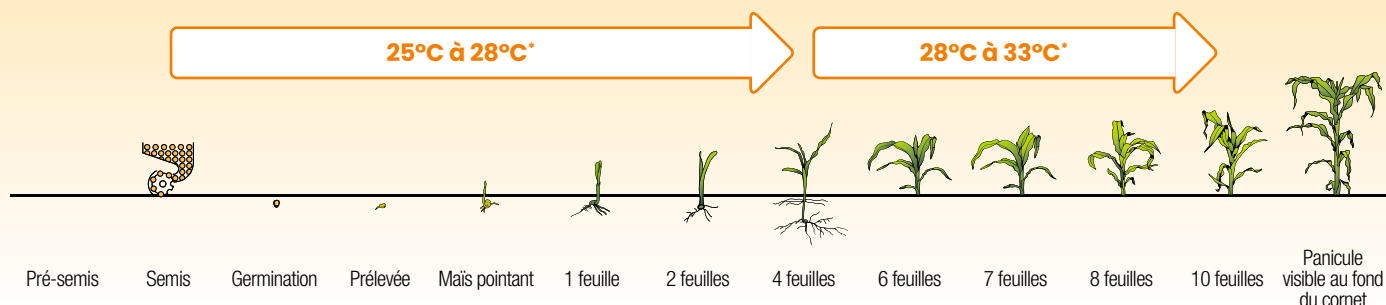
Megafol™

L'implantation sereine du maïs

À base d'extraits d'*Ascophyllum nodosum* et d'autres composés, MEGAFOL™ est une solution certifiée facilitant l'installation de la culture.

Une bonne implantation pour sécuriser la réussite de la culture :

Températures optimales :



* Source : Idikut, 2013 ; Waqas et al., 2021.

L'implantation est une étape cruciale dans le cycle de la culture.

Il est donc important de favoriser la croissance des plantes et de renforcer leurs tolérances aux stress abiotiques, notamment thermiques.

→ **Sans cela, les composantes de rendement peuvent être affectées.**

Comment fonctionne MEGAFOL™ ?

**Megafol™**

Augmente la croissance végétative

Stimule la vigueur

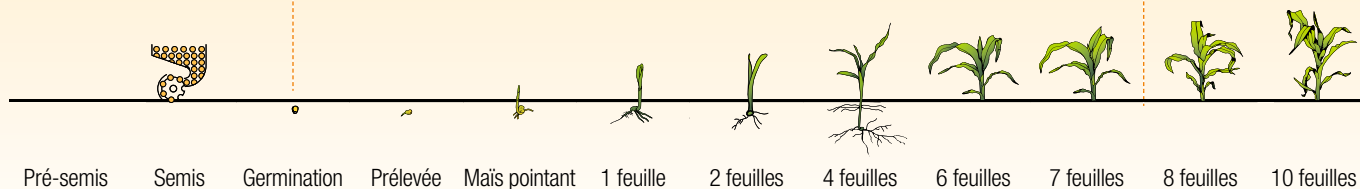
Améliore la tolérance aux stress thermiques

À quel moment appliquer MEGAFOL™ ?

Pour une implantation sereine des cultures :



Megafol™ 2 L/ha



En cas de stress thermique : 2 L/ha de prélevée à 7/8 feuilles

Carte d'identité de MEGAFOL™ :

STATUT RÉGLEMENTAIRE	Biostimulant CE PFC 6B	
COMPOSITION	À base d'extraits d' <i>Ascophyllum nodosum</i> et autres composés	
CULTURES ET FORMULATION	Toutes cultures	Formulation liquide
CLASSEMENT	Sans classement	
DOSES ET NOMBRE D'APPLICATIONS	2 L / ha en application foliaire	Augmentation de la croissance végétative (1 application)
		Amélioration de la tolérance aux stress thermiques (2 applications) <i>Le nombre d'application fait référence à chaque événement de stress, à répéter à chaque événement de stress</i>
UTILISATION	Sur maïs : • 24 à 48h avant le stress thermique et 24 à 48h après, pendant tout le cycle végétatif • 2 L / ha sur tout le cycle végétatif pour augmenter la croissance végétative des plantes	
CONDITIONNEMENTS	10 L et 1000 L	

En résumé, MEGAFOL™ sur maïs :

- Présente une efficacité scientifiquement prouvée (au laboratoire et au champ).
- Améliore le développement végétatif du maïs et atténue significativement les effets des stress thermiques.
- Est facile d'utilisation et compatible avec tous les programmes herbicides testés par Syngenta.

Syngenta France S.A. – 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com.: FR 11 443 716 832.

Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

MEGAFOL™ – N° CE : FB 006436 001 – Non Classé – EUH208 – Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

Peut produire une réaction allergique.

® Marque enregistrée et ™ Marque d'une société du groupe Syngenta.

PRODUIT DESTINÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

syngenta
Biologicals